



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/L-ecole-de-la-Republique-mise-au>

L'école de la République mise au banc

- Lettre des élus -

Date de mise en ligne : jeudi 8 janvier 2009

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits
réservés

Il n'y a plus à tergiverser, il faut résister. Les attaques systématiques de Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale, et du gouvernement Fillon ont un objectif clair : mettre fin à l'école républicaine, à l'école de Jules Ferry. Du service minimum d'accueil à la suppression des postes RASED, de la création des jardins d'éveil pour les 2-3 ans aux coupes sombres budgétaires 2009 pour le monde enseignant, l'Etat tire à boulets rouges sur l'éducation nationale. Reportage et état des lieux à Vénissieux où la mobilisation est en place et où l'opposition en perd son latin !

L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE MISE AU BAN

Qui l'eut cru ? Les 250 personnes qui ont assisté au conseil municipal -affluence impressionnante qui confirme qu'on ne touche pas impunément à l'école laïque et gratuite sans se brûler les doigts- ont dû rester bouche bée. Retour sur le conseil municipal du 16 décembre. Les rapports 1,2 et 3 sont mis aux voix. Ils concernent les refus de l'application du service minimum d'accueil et de la suppression de la scolarité de 2 à 3 ans. Résultat des courses : adoptés à l'unanimité !!! (du moins dans un premier temps, cf Les échos du conseil p4) Faut-il y voir la naissance d'un front républicain ? On peut en douter, même si c'est l'école qui est en jeu. Faut-il s'acheter, pour décrypter les votes de l'opposition en forme de reniement, un ouvrage pédagogique : « les votes de la droite en dix leçons »... Une chose est sûre : la municipalité, le groupe des élus communistes et les forces progressistes de Vénissieux sortent plus que jamais renforcés car eux, et eux seuls, s'opposent depuis des mois aux mesures régressives du gouvernement Fillon - (nombreux) courriers à l'inspecteur académique, soutien aux enseignants, mobilisation de tous les instants sur les enjeux et conséquences de la suppression de l'école maternelle, défense du droit de grève, droit inaliénable s'il en est -. Il est vrai qu'il est plus facile de s'y opposer quand on défend des valeurs ancrées au cœur même d'une République solidaire, égalitaire et laïque.

Faire face, faire front

Au-delà de cette séance mouvementée du conseil municipal -ubuesque dans l'opposition, mobilisatrice dans la majorité-, les parents d'élèves et enseignants qui sont intervenus en préambule de l'examen des rapports ont mis en exergue le péril et les déséquilibres sociaux que vont créer la suppression des postes

RASED et la création des jardins d'éveil, réservés aux familles qui auront les moyens de se les payer. Les autres, à savoir les enfants dont les parents sont dans la difficulté, alimenteront le bataillon auquel on ne permet pas d'accéder librement et gratuitement au savoir, à la connaissance, à l'ouverture d'esprit et à la socialisation. Ce bataillon, vingt ans plus tard, constituera une main d'œuvre idéale, maléable à souhait, sous-payable à volonté.

« Jules Ferry, ils sont devenus fous ! », s'est écrié André Gerin. « La modification des règles de calcul pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans a été décidée sans concertation pour la rentrée 2008/2009 », ajoutait Christian Falconnet, adjoint à l'éducation, « de 1/3 des effectifs de trois ans pris en compte, on passait à 1/5, soit 25% de nos écoles. Or à la rentrée, c'est plus de 200 enfants qui n'ont pas été scolarisés et qui étaient pourtant inscrits, et la plupart dans les écoles en réseau d'éducation prioritaire là où ils doivent tous, je dis bien tous !, être pris en compte ».

Par la voix d'Evelyn Bérout, conseillère municipale, le groupe des élus communistes appelle tous les acteurs, tous les progressistes « à mettre en échec la politique éducative du gouvernement par un puissant mouvement social, car les actions conjointes des parents, enseignants, des élus et les premiers reculs du gouvernement, notamment celui de Xavier Darcos sur la réforme des lycées, nous ouvrent le chemin des possibles ! ». Il en va de l'avenir de nos enfants.

SMA, NON MERCI !

Le 19 novembre 2008, le Tribunal administratif a débouté le préfet de sa demande en référé contre les neuf communes de l'agglomération lyonnaise qui n'avaient pas appliqué le Service Minimum d'Accueil. Une première victoire pour tous ceux qui s'opposent à cette loi, y compris l'Association des Maires de France qui appelle de son côté « à un dialogue responsable de tous les ministres et à un respect des maires ». Nonobstant les difficultés rencontrées pour mettre en oeuvre le SMA, la délibération de Vénissieux demande la révision de la loi et la suspension des procédures engagées par les tribunaux administratifs.